



COTISATION 2021-2022

A partir de cette année, la cotisation au Foyer Rural ainsi que le programme des activités seront proposés pour l'année scolaire, comme les activités sportives.

La cotisation 2021-2022 reste fixée à 12€ dès l'âge de 16 ans.

Elle est à régler avant le 16 octobre 2021.

Merci de respecter ces dates pour la comptabilité du foyer.

Nous espérons une nouvelle fois vous apporter entière satisfaction et nous vous donnons rendez-vous tout au long de l'année.

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à l'écoute de toutes vos remarques, propositions et suggestions (vous pouvez utiliser notre adresse de messagerie : foyerrural.prenoys@orange.fr, ou contacter directement les membres du conseil d'administration). Un **panneau d'affichage** avec des informations diverses (programme, adhésion, activités en cours...) est aussi consultable devant la mairie.

Les enfants de moins de 16 ans sont adhérents avec leurs parents.

L'inscription au Foyer Rural vous permet de bénéficier d'avantages mais aussi vous engage à tenir une fois dans l'année la permanence au minigolf (de 14h à 18h, un dimanche ou un jour férié du 1^{er} mai au 30 sept., planning défini fin février).

Le planning des activités de l'année sera publié courant septembre 2021.

Le bulletin d'adhésion accompagné du règlement (à l'ordre du foyer rural de Prenoys) est à remettre à Eric BARD, 9 rue de Dessous le Pré Jean Bœuf à Prenoys
avant le 16 octobre 2021.

« Pour se sentir bien, bougeons ensemble. »

✂-----

Bulletin d'inscription 2021-2022

Adresse :

Adhérents à partir de 16 ans

NOM PRENOM *12€

NOM PRENOM *12€

NOM PRENOM *12€

TOTAL :

Enfants de moins de 16 ans

NOM PRENOM

NOM PRENOM

NOM PRENOM

Pour recevoir les informations du foyer, vous pouvez nous laisser votre adresse de messagerie :@.....